



Initiative H24

URGENCES DE PROXIMITÉ: OUI!

BÜRGERNAHE NOTAUFNAHME: JA!

Hôpital intercantonal de la Broye : les affirmations erronées du Dr Ribordy.

Dans son édition du 30 avril, le journal La Gruyère donne une large place au Dr Vincent Ribordy, médecin-chef des urgences à l'Hôpital fribourgeois (HFR), dans un dossier traitant des services d'urgences hospitalières. C'est un secret de polichinelle que le M. Ribordy est un fervent adepte de la concentration des services hospitaliers et notamment des services d'urgences. Mais, sous couvert de ses titres et fonctions, notamment celle de coprésident de la Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage, il présente comme inéluctable ce qui n'est que son avis personnel. Certes, cette pratique, si elle est discutable, reste encore de bonne guerre lors de la campagne de votation au sujet de l'initiative H24 à laquelle il s'oppose notoirement. Mais elle devient clairement problématique quand les propos de M. Ribordy visent un autre hôpital que le sien.

En effet, M. Ribordy prétend, en substance, que « l'hôpital de campagne généraliste qui faisait un peu tout » est désormais « fini », notamment en ce qui concerne l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB). Or cet hôpital est précisément pris comme exemple par les initiants, en tant qu'établissement régional doté d'urgences H24, tel qu'ils le souhaiteraient pour le sud fribourgeois, région par ailleurs plus peuplée que la Broye.

L'HFR, employeur de M. Ribordy, a eu pour stratégie ces quatre dernières années de démanteler les derniers hôpitaux régionaux fribourgeois par la suppression des services d'urgences de Riaz et de Tavel, privant ainsi les Alémaniques et les habitants du sud fribourgeois d'un accès rapide aux soins. L'HIB, en revanche, est en pleine expansion et renforce son pôle régional hospitalier. Il vient précisément d'entamer des travaux pour agrandir l'entrée de son service d'urgences, de plus en plus sollicité, comme le mentionne son communiqué de presse du 19 avril dernier. De plus, d'ici à 2030, l'HIB va investir 100 millions de francs pour agrandir son bâtiment. Bref, l'HIB, situé à quelque 20 km de Fribourg, est le contre-exemple des affirmations de M. Ribordy. Ceci n'empêche pourtant pas ce dernier de poursuivre sur sa lancée, en qualifiant un hôpital comme l'HIB d'« archaïsme qui date des planifications du siècle passé » et en affirmant que « d'un point de vue médical, ce type d'hôpital risque de ne pas pouvoir perdurer ». Pire, M. Ribordy, prétend que la masse critique, c'est-à-dire le nombre de patients suffisant d'un hôpital doté d'urgences, doit être de 300'000 habitants. Pourtant, le bassin de population du très récent hôpital de Rennaz n'est que de 180'000 habitants. (HIB 90'000, HFR Riaz 110'000)

Les initiants sont profondément choqués par le fait que M. Ribordy se permette de dénigrer un hôpital de facto concurrent de son employeur, l'HFR. De plus, l'HIB est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements vaudois et fribourgeois et il est déplacé que le journal La Gruyère relaie les propos de M. Ribordy sans entendre le son de cloche du conseil d'établissement de l'HIB, dont le vice-président, le Dr Jacques de Haller, défend une ligne différente.

Pour les initiants, ce qui précède relève clairement de la désinformation et représente un dérapage inquiétant dans la campagne de votation. Le comité d'initiative va donc interpeller le Conseil d'Etat fribourgeois et la direction de l'HFR afin que M. Ribordy observe désormais un strict devoir de réserve dans le cadre de ses fonctions. Il demande également que le Conseil d'Etat fribourgeois démente formellement les affirmations de M. Ribordy en la défaveur de l'HIB.

Fribourg, le 2 mai 2024, pour le comité d'initiative H24, Daniel Savary 079 342 45 59